

## ANNEXE III

**PLAN D'ACTION POUR LE DÉPÔT EN LIGNE DES DEMANDES PCT<sup>1</sup>**

*adopté par le Comité permanent des techniques de l'information  
le 10 décembre 1999, à sa quatrième session plénière*

Le présent document présente les actions nécessaires pour passer du projet actuel de norme à un environnement opérationnel pour le dépôt en ligne des demandes PCT, après une phase pilote intermédiaire.

<b>Date</b>	<b>Action</b>	<b>Responsable</b>
8 déc. 1999	Adoption par le SCIT de ce plan d'action	SCIT plénier
(fin) déc. 1999	Publication du projet d'instructions administratives pour examen	BI
(fin) janv. 2000	Mise au point de la définition du type de document pour les demandes PCT	OEB, USPTO, JPO et BI
janv. – juin 2000	Élaboration serveur BI acceptant les dépôts en ligne	BI
janv. – juin 2000	Réexamen et mise à jour du projet de norme	équipe d'experts SCIT/BI
janv. – mars 2000	Observations sur le projet de texte des instructions administratives	offices et administrations PCT
mars 2000	Présentation pendant l'Assemblée du PCT du projet de texte révisé des instructions administratives pour examen et début du processus de consultation	offices et administrations PCT
avril 2000	Promulgation/publication des instructions administratives	DG OMPI (après consultation)
mai 2000	Incorporation dans le PLT par renvoi de la norme PCT (annexe F et appendices I et II) pour les dépôts nationaux et régionaux	Conférence diplomatique PLT
juillet 2000	Adoption par le SCIT des appendices I/II comme normes xx de l'OMPI après approbation par l'équipe d'experts du SCIT	SCIT
juill. – déc. 2000	Opérations pilotes de dépôt en ligne des demandes PCT	BI avec OEB, USPTO et JPO
juill. 2000 – mars 2001	Élaboration de la définition des types de document pour d'autres documents PCT	BI avec OEB, USPTO et JPO
janv. – mars 2001	Fourniture de programmes de tests portant sur les demandes correspondant à la norme pour encourager l'élaboration de logiciels par des tiers	BI avec OEB, USPTO et JPO
mars 2001	Dépôt en ligne des demandes PCT opérationnel	BI

[L'annexe IV suit]

<sup>1</sup> Fera l'objet d'un réexamen pendant le premier trimestre 2000